

Avis aux étudiants

Suivant l'arrêté N° 778 du 10 juin 2026 fixant les modalités d'organisation du concours d'accès au second cycle des écoles supérieures, il est porté à la connaissance des étudiants de deuxième année – classes préparatoires que les modalités d'organisation du concours d'accès au second cycle au titre de l'année universitaire 2025-2026 sont reconduites de la manière suivante :

1. Concours classant, sur ordre de mérite :

Les places pédagogiques offertes en second cycle sont attribuées par classement sur la base de la moyenne de la 2^o année.

- a. Le moyenne de classement (MC) des candidats au concours sur titre est calculée selon la formule suivante :

$$MC : MPG*(1-0,04(r + s/4))$$

-Telle que MGP étant la moyenne obtenue pendant la deuxième année de la formation de base.

- r le nombre de redoublement ($r = 0$ ou 1)

- s le nombre de rattrapages par semestre ($s = 0$ ou 1 ou 2)

b. Le classement des candidats au concours sur titre se fait par ordre de mérite,

2. Concours sur épreuve(s), écrite(s) :

Ce concours est organisé par l'ESAM est ouvert :

- Aux candidats de l'ESAM admis et non retenus dans le concours sur titre.
- Aux candidats des autres écoles supérieures ayant accompli avec succès deux (02) années de formation de base, de l'année en cours, de leur école.
- Aux candidats admis, qui ont été réorientés vers l'université durant l'année précédente (en 2025).

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
People's Democratic Republic of Algeria
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

Ministry of Higher Education And Scientific Research

Higher School of Agronomy
Mostaganem
Martyr Mohamed el Amjed
Ben Abdelmalek



المدرسة العليا للفلاحة
بمستغانم
الشهيد محمد الأمجد بن عبد المالك

-
- Aux candidats des universités ou des centres universitaires en cours de formation en licence et ayant accompli avec succès, à la date du concours, au moins deux (02) années d'étude sans aucun redoublement.

N'est pas admis au concours :

- Tout étudiant issu des universités et des centres universitaires ayant déjà participé dans le concours.
- Tout étudiant ayant rejoint le second cycle d'une école supérieure à l'issue de sa réussite au concours.

Le concours sur épreuves écrites d'accès au second cycle est sanctionnant et classant pour cette catégorie de candidats, il portera sur les modules suivants :

- **Biologie cellulaire ou Microbiologie.**
- **Génétique ou Chimie.**



Contact :
Hall de technologie, Kharouba, Mostaganem 27000, Algeria
Phone & fax: (+213) 45 39 25 65
Email: communication@esa-mosta.dz

